



La diplomatie des **territoires** et l'action **internationale** des collectivités face aux **crises**

Colloque « La Diplomatie des territoires et l'action internationale des collectivités face aux crises », organisé par Cités Unies France

Lundi 3 juillet 2023, Salle Lamartine de l'Assemblée Nationale

Longtemps considérée comme un « domaine réservé », l'action « diplomatique internationale » est devenue, par la pratique de la coopération décentralisée, une prérogative croissante à l'échelle locale. Il devient urgent de valoriser et soutenir davantage ces « diplomates de proximité » que sont les élus locaux.

La diplomatie des territoires fait référence aux efforts déployés par les collectivités territoriales pour s'engager dans des relations internationales avec d'autres villes et régions du monde. Cette forme de diplomatie est souvent motivée par le désir de s'investir à l'échelle internationale pour faire face aux défis globaux tels que le changement climatique, le développement économique et les inégalités sociales. Elle peut prendre diverses formes, telles que l'établissement de relations entre villes sœurs, la participation à des réseaux et organisations internationaux, l'organisation d'événements et de conférences internationaux et la participation à des échanges de bonnes pratiques et de savoir-faire ainsi que les actions de solidarité internationale.

« Notre monde a changé et les doctrines diplomatiques s'y adaptent, en créant des synergies avec les sociétés civiles en matière d'éducation, d'environnement, de santé, de culture, de lutte contre les inégalités : autant de domaines devenus prioritaires qui sont les champs d'action de l'action extérieure des collectivités locales depuis des décennies ».

Dans cette nouvelle définition des relations internationales les réseaux et les actions des élus locaux sont incontournables.

« La diplomatie des territoires joue un effet de levier des politiques internationales qu'il s'agit de reconnaître et d'intégrer, non pas comme simple relais des stratégies centralisées mais comme un acteur à part entière de l'ajustement et de la gestion des politiques de coopération ».

La création des associations de pouvoirs locaux, comme Cités Unies France ou CGLU, prouve la nécessité pour les collectivités territoriales de se faire représenter dans les instances mondiales, et la volonté de peser dans les relations internationales.

Dans les contextes de crises, quelles qu'elles soient, crise diplomatique ou effet de catastrophe naturelle, qui frappent leurs territoires, les élus locaux se retrouvent ainsi en première ligne. Lors de la pandémie mondiale, lors de guerres ou de toujours plus nombreuses catastrophes naturelles, les élus locaux sont les premiers à faire face et à venir en aide à la population. Souvent avec des



faibles moyens mais toujours dans un esprit de solidarité. Au quotidien comme en temps de crise, les pouvoirs locaux et régionaux agissent au plus près du terrain et des populations, apportant des réponses directes aux défis du développement durable, de l'inclusion et du dialogue social.

Depuis les premiers jumelages de l'après-guerre jusqu'aux coopérations d'aujourd'hui il est fort de constater combien les liens entre les élus locaux se révèlent cruciaux. Offrant des solutions concrètes face aux crises et à un monde toujours en évolution.

Cités Unies France et ses partenaires accompagne depuis plus de 50 ans les collectivités territoriales françaises pour qu'elles élaborent des stratégies de coopération décentralisée multilatérales propres à répondre aux grandes problématiques de notre temps.

Programme et intervenants

8h30-9h00 : Accueil

9h00-10h00 : Ouverture :

- M. Hubert Julien Laferrière, Député de la 2^e circonscription du Rhône
- M. François Rebsamen, Président de Cités Unies France, Maire de Dijon et Président de Dijon Métropole
- Mme Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'État chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Grand témoin : M. François Hollande, Ancien Président de la République française

10h00-11h00 : **SESSION 1 : « Diplomatie d'État et diplomatie des territoires : mutations géopolitiques et place des territoires dans le champ diplomatique »**

Cette session introductive permettra de revenir sur le concept de diplomatie pour envisager la façon dont ses évolutions ouvrent à un positionnement des territoires sur ce champ. Elle permettra un tour d'horizon sur les rôles respectifs de la diplomatie d'État et la diplomatie des territoires.

Animatrice : Mme Virginie Rouquette, Directrice générale de Cités Unies France

- Mme Dorothee Schmid, Responsable de programme à l'Institut français des relations internationales, IFRI
- M. Grégory Doucet, Maire de Lyon

Grand témoin : M. Bernard Kouchner, Ancien Ministre des Affaires étrangères et européennes

Débat avec la salle



11h15-12h45 : SESSION 2 : « Diplomatie d'État et diplomatie des territoires : complémentarités, particularismes et niveaux d'autonomie »

Lors de cette session on croisera la dichotomie « diplomatie d'État » vs « diplomatie des territoires » en France (des complémentarités mais aussi parfois une véritable autonomie sur certains sujets).

Animateur : M. Simoné Giovetti, Chef du Service International, Europe, Crises à Cités Unies France

- M. Yves Viltard, Maître de conférences émérite en sciences politiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- M. Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers
- S.E. Mme Anne Louyot, Ambassadrice de France en Arménie

Grand témoin : M. Mohamed Fadhel Mahfoudh, Ancien président de l'Ordre tunisien des avocats et membre du Quatuor du Dialogue national tunisien lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2015, ancien ministre tunisien des droits de l'homme

Débat avec la salle

13h00-14h30 : Pause déjeuner

14h30-16h00 : SESSION 3 : « La spécificité de l'action internationale des collectivités face aux crises »

Cette session est dédiée à l'action internationale des collectivités notamment dans des contextes de crises. On présentera également l'exemple de l'action extérieure des collectivités dans un autre pays de l'Union européenne pour mettre en perspective l'expérience française vis-à-vis d'autres réalités.

Animateur : M. François Grünwald, Directeur veille et anticipation pour le groupe Urgence Réhabilitation et Développement (URD)

- M. Khalil Harfouche, Maire de Jezzine et Président de la Fédération des Municipalités de Jezzine
- M. Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental de la Seine Seine-Saint-Denis
- M. Bertrand Gallet, Président de ACTED

Grand témoin : Mme Benedetta Oddo, Coordinatrice de l'Initiative de Nicosie

Débat avec la salle



16h30-17h15 : Conclusions : « Perspectives, ambitions et innovations de l'action diplomatique des collectivités territoriales face aux nouveaux défis globaux »

Lors de cette session de clôture nous essaierons de tracer les perspectives pour l'avenir de l'AICT et de l'action des élus engagés dans la coopération comme de véritables « ambassadeurs » des territoires.

Animatrice : Mme Virginie Rouquette, Directrice générale de Cités Unies France

Regards d'observateurs :

- Mme Sina Schlimmer, Responsable de programme à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)
- M. Lorenzo Kihlgren Grandi, Directeur de City Diplomacy Lab, Columbia Global Centers | Paris

Perspectives :

- M. Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole



COMPTE-RENDU

Ouverture officielle

- **M. Hubert Julien Laferrière, Député de la 2^e circonscription du Rhône**

Les multiples facettes et les réussites de l'action internationale des collectivités territoriales (AICT) - notamment dans la construction de relations humaines de long terme, son efficacité dans le renforcement des capacités, pour assurer des services essentiels, pour répondre aux grands défis que sont le climat, la préservation du vivant, la lutte contre la pauvreté, sa capacité à s'inscrire dans la durée malgré les alternances politiques – contribuent à faire reconnaître la richesse de l'AICT. Néanmoins de nombreux défis restent à relever : la complémentarité de son action avec la diplomatie d'État et la coopération multilatérale, la reconnaissance du rôle des collectivités dans la réponse aux grands défis globaux « penser local pour agir mieux globalement », leur rôle dans les régions en crise où les coopérations sont mises en difficultés.

- **M. François Rebsamen, Président de Cités Unies France, Maire de Dijon et Président de Dijon Métropole**

Longtemps considérée comme un domaine réservé de l'État, l'action diplomatique internationale est devenue par la pratique de la coopération décentralisée, une prérogative croissante de l'échelon local. Cette diplomatie des territoires fait référence aux efforts déployés par les CT pour s'engager dans des relations internationales avec des villes, régions, etc. La diplomatie des territoires joue un effet de levier des politiques internationales, qu'il s'agit de reconnaître et d'intégrer, non pas comme simple relais de stratégies centralisées mais comme un acteur à part entière de l'ajustement et la gestion des politiques de coopération. Dans un monde incertain, en pleine mutation, et dans lequel nous traversons de nombreuses crises, il est important de réfléchir au rôle des CT françaises. En effet, au quotidien, comme en temps de crise, les pouvoirs locaux et régionaux se révèlent cruciaux, offrant des solutions concrètes, en exprimant une voie singulière, qui souligne l'enjeu d'enraciner la diplomatie dans les territoires, de créer du lien et du sens entre local, national et international.

- **Mme Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'État chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères**

Pour défendre nos intérêts, faire rayonner notre pays et marquer notre engagement face aux défis actuels, il est important que toutes les chaînes d'acteurs soient unies car les défis globaux nécessitent des solutions globales et collectives. Ainsi, les élus en tant que « sentinelles de la république » jouent un rôle indispensable face aux crises à l'intérieur et à l'extérieur de notre pays. Les États généraux de la diplomatie qui ont eu lieu entre septembre 2022 et mars 2023, ont reconnu l'importance croissante du rôle des territoires dans l'action extérieure de la France. Également, le Conseil présidentiel du développement qui a eu lieu en mai 2023, a confirmé la hausse des moyens de la politique d'investissement solidaire et la volonté de mieux intégrer les CT aux priorités diplomatiques de l'État.



- **Grand témoin : M. François Hollande, Ancien Président de la République française**

Dans un contexte mondial où les crises et les conflits se multiplient, on observe des mouvements diplomatiques de la part des régimes autoritaires pour disqualifier l'action des États démocratiques. S'il est facile et plutôt pertinent de disqualifier l'action de ces États au nom du néocolonialisme et de l'impérialisme, c'est beaucoup moins vrai pour ce qui est de l'action des CT qui est davantage respectueuse, désintéressée, fraternelle. Ainsi, tout l'enjeu est de savoir comment les élus locaux peuvent envoyer des signes aux pays des Suds pour éviter qu'ils ne tombent du mauvais côté et pour réaffirmer la démocratie. Certaines situations nécessitent que l'État agisse seul, mais dans d'autres cas l'État doit co-agir avec les CT, voire même s'effacer au profit d'autres acteurs (CT, entreprises, citoyens), véritables leviers que la diplomatie doit utiliser plus intelligemment.

SESSION 1 : « Diplomatie d'État et diplomatie des territoires : mutations géopolitiques et place des territoires dans le champ diplomatique »

- **Mme Dorothee Schmid, Responsable de programme à l'Institut français des relations internationales, IFRI**

Les praticiens de l'AICT et les chercheurs font aujourd'hui un constat frappant : l'ère de la « mondialisation heureuse » est terminée et les crises se multiplient (une série de crises qui a commencé avec le terrorisme et Daesh, puis la crise de la COVID qui rappelle la prégnance du réchauffement climatique, l'accélération des catastrophes écologiques, et finalement la guerre en Ukraine qui nous montre que les guerres ne sont pas un phénomène lointain. Cette accélération des dynamiques internationales et ces bouleversements des hiérarchies mondiales conduisent à une redéfinition de la place de tous les acteurs, y compris les CT qui se retrouvent en première ligne face aux crises. Les gouvernements locaux se sont rendus indispensables sur de nombreux dossiers (urgence, climat, gestion urbaine) grâce à leurs qualités de créativité, souplesse, capacité à fédérer et à se maintenir malgré les alternances politiques. Cependant, l'AICT doit faire face à une crise de croissance liée à un manque de moyens financiers à une crispation sur certains sujets et à un manque de dialogue avec la puissance publique nationale.

- **M. Grégory Doucet, Maire de Lyon**

La diplomatie est historiquement une prérogative de l'État, mais en vertu de leur libre administration acquise dans les années 1980, les CT se sont engagées dans des relations internationales du fait de traditions, de volontés politiques locales, ou de diasporas. Ainsi, la ville de Lyon a été pionnière dans l'établissement de coopération avec des villes africaines telles que Ouagadougou, Porto Novo, Bamako ou Dakar. Cette prise en compte des diasporas renforce d'autant plus la portée diplomatique de l'AICT car les communautés qui vivent dans les territoires se sentent plus reconnues, acceptées et cela favorise la cohésion sociale. Aujourd'hui, les objectifs auxquels l'engagement à l'international répond sont de plusieurs natures : s'ouvrir à l'extérieur, à l'altérité, donner l'opportunité aux concitoyens de découvrir d'autres organisations sociales, ouvrir des marchés, partager des compétences, porter un plaidoyer commun, et construire avec d'autres CT des programmes dans lesquels chacune y trouve un intérêt.



- **Grand témoin : M. Bernard Kouchner, Ancien Ministre des Affaires étrangères et européennes**

Les CT réclament une place plus importante au sein des relations internationales, notamment dans les actions humanitaires. Être plus petit représente un atout considérable, car l'action à petite échelle est plus efficace que « le grand tintamarre » des États ou des ONG face à certaines situations. Cette échelle humaine des CT permet de rétablir des contacts efficaces dans le cas de conflits, de tensions diplomatiques et de mettre en place des projets réduits. Les gouvernements locaux doivent poursuivre leur plaidoyer pour exiger une politique plus humaine, en réduisant l'échelle des interventions et en rétablissant le contact entre les individus et les organisations.

SESSION 2 : « Diplomatie d'État et diplomatie des territoires : complémentarités, particularismes et niveaux d'autonomie »

- **M. Yves Viltard, Maître de conférences émérite en sciences politiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

La prise en compte de l'AICT dans la recherche universitaire est très récente et concerne principalement la diplomatie des villes. On a longtemps considéré les États comme les seuls acteurs légitimes des relations internationales, puis s'est ajoutée la société civile internationale. Or, il n'en est pas de même de la reconnaissance des CT comme acteurs internationaux, demeurant aux yeux des chercheurs de simples éléments constitutifs des États. Pourtant, au regard de la prolifération des réseaux nationaux et internationaux, les villes se sont imposées comme réalité incontournable. Ainsi, les réflexions actuelles en relations internationales renouvellent la façon de penser la diplomatie étatique en faisant une place à la diplomatie territoriale dans le cadre d'une « diplomatie démultipliée », dans laquelle les villes seraient devenues des promoteurs des normes internationales, en lieu et place d'États défaillants.

- **M. Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers**

Les CT respectent les orientations politiques du MEAE, mais agissent aussi selon leurs sensibilités. Sur la question palestinienne, on a le sentiment que les CT françaises s'investissent beaucoup plus que l'État. Depuis les accords d'Oslo, les CT sont devenues le fer de lance de cette diplomatie dynamique, croissante, et qui représente un véritable vecteur de soutien économique, social, politique. L'action des maires en faveur de la Palestine est de plus en plus visible et un réseau tel que le RCDP est devenu un interlocuteur privilégié de la DAECT avec le programme Jer'Est montré en exemple. Ainsi, les CT ont acquis une légitimité d'action grâce à une coordination des objectifs et des moyens avec les acteurs locaux palestiniens et les acteurs étatiques français (DAECT, Consulat). Il ne faut pas négliger la réciprocité qui caractérise la coopération franco-palestinienne, avec une plus-value non négligeable pour les agents territoriaux et les élus, avec les échanges d'expériences, la montée en compétences, le travail en réseau et le développement de nouveaux partenariats.



- **S.E. Mme Anne Louyot, Ambassadrice de France en Arménie**

Terrain de jeux des antagonismes à l'œuvre dans les relations internationales, la situation en Arménie demeure complexe, entre le conflit au Haut-Karabagh et l'invasion de l'Ukraine par la Russie voisine. Pour faire face à ces crises multiples, le pays a besoin d'un accompagnement de proximité avec une forte dimension humaine, qui se traduit par la coopération décentralisée avec des CT françaises en matière de santé, humanitaire, agriculture, éducation, etc. La complémentarité entre l'action de l'État et des CT est parfois ébranlée par des divergences d'approche, notamment sur la question du Haut-Karabagh. Si ces divergences reflètent la profonde volonté des CT de s'engager, cela doit se faire dans la dialogue et dans le respect des engagements internationaux de la France.

- **Grand témoin : M. Mohamed Fadhel Mahfoudh, Ancien président de l'Ordre tunisien des avocats et membre du Quatuor du Dialogue national tunisien lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2015, ancien ministre tunisien des droits de l'homme**

Aujourd'hui, on semble assister à une forme de malaise démocratique qui s'exprime de plus en plus chez la population tunisienne et dans toutes les populations du monde, fortement lié à la crise de la COVID et à la guerre en Ukraine. Cette crise démocratique est une crise de représentativité, avec une perte de confiance dans les valeurs démocratiques qui n'apportent pas de solutions aux maux des sociétés. Après le printemps arabe, le processus de démocratisation et la Constitution de 2014 ont donné beaucoup d'espoirs à la société tunisienne. Or, on assiste aujourd'hui à un retour de manivelle qui fait craindre la perte de certaines libertés, et notamment la liberté de travail de la société civile et des gouvernements locaux, avec la dissolution des conseils municipaux en mars 2023. Il est donc de plus en plus nécessaire de révolutionner notre démocratie, avec des idées nouvelles, de la créativité et de l'innovation.

SESSION 3 : « La spécificité de l'action internationale des collectivités face aux crises »

- **M. Khalil Harfouche, Maire de Jezzine et Président de la Fédération des Municipalités de Jezzine**

Depuis la fin de la guerre civile en 1990, le Liban est empêtré dans des crises multiples : écroulement de l'économie et de la monnaie, faillite bancaire, explosion du port de Beyrouth, crise des réfugiés syriens (environ 2 millions de réfugiés dans un pays qui compte 5 millions d'habitants). En l'absence d'un État fort, les CT libanaises sont en première ligne face à ces crises. Paradoxalement, le Liban reste un État fortement centralisé ce qui limite considérablement les marges de manœuvres des CT. Il est nécessaire d'accélérer le processus de décentralisation engagé et discuté depuis plus de 6 ans au Parlement. Malgré ces nombreuses contraintes et des moyens très limités, les municipalités libanaises ont su faire face aux crises grâce à une bonne gouvernance, aux supports financiers envoyés par les expatriés, aux aides en projets de développement des ONG, par la coopération décentralisée notamment avec la France.



- **M. Bertrand Gallet, Président de ACTED**

La notion de crise est devenue permanente : en 2000 on comptait en moyenne 2 crises par an ; en 2023 en moyenne 6 ou 7 par an. Cette instabilité mondiale évidente place les CT en première ligne car ce sont vers elles que les populations se tournent en tant que première représentante d'une autorité, d'un ordre, d'une possibilité d'aide, que ce soit au Nord ou au Sud. Pour faire face à ces crises, les CT peuvent agir au moyen de dons accordés à des grosses ONG ou des partenaires sur place. Ainsi, suite au tremblement de terre qui a touché la Syrie et la Turquie, ACTED a récolté plus de 1 million d'euros auprès de 5 régions, 15 départements et 139 communes. Depuis la loi Thiollière de 2007, les CT françaises ont le droit d'intervenir dans les CT du Sud en finançant des opérations même dans des CT avec lesquelles elles n'ont pas de convention de partenariat. Cette implication directe des CT et des élus locaux est fondamentale, car bien souvent elles adoptent une vision plus complexe et plus adaptée au terrain : prévention, formation des élus et fonctionnaires territoriaux des États du Sud, épargner les populations de la violence que représentent certaines grosses machines humanitaires, etc. « Mettre le local au centre de l'humanitaire », c'est ici que le travail des ONG rejoint le travail des CT, de CUF ou de CGLU, car les territoires représentent le premier et le dernier kilomètre de l'aide. Il est donc nécessaire d'approfondir des réflexions communes entre les différents acteurs de l'aide afin d'améliorer les réponses apportées en situation de crise.

- **M. Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental de la Seine Seine-Saint-Denis**

L'AICT s'est profondément transformée au milieu des années 2010, notamment avec la loi de 2014 qui officialise l'expression « d'Action extérieure des collectivités territoriales », puis la COP21 qui s'est tenue en France et qui a reconnu le rôle des CT dans la lutte contre le changement climatique. Les méthodes ont également fortement évolué, passant de logiques verticales à davantage de co-construction, d'échanges et avec un spectre d'actions plus large (coopération décentralisée, solidarité, urgence humanitaire, diplomatie économique, rayonnement et attractivité) mené par des services internationaux plus professionnalisés et avec de nombreuses compétences. Aujourd'hui, on ne peut plus nier le fait que les États ne sont plus les seuls à faire de la diplomatie, car les CT viennent incontestablement renforcer la place de la France dans le monde, par une coopération à taille humaine. Le pouvoir national doit reconnaître pleinement cette diplomatie, d'autant plus à un moment où la question de la place de la France dans le monde est à la fois interrogée et pourtant particulièrement importante. En effet, cette AICT est particulièrement importante car les coopérations locales permettent de dépasser un certain nombre de difficultés et de tensions afin d'assurer une continuité face aux soubresauts diplomatiques.

- **Grand témoin : Mme Benedetta Oddo, Coordinatrice de l'Initiative de Nicosie**

Le chute du régime Kadhafi après 40 ans de dictature et la fin de la guerre civile ont laissé place à un État libyen inexistant, sans institution et une société fracturée. A partir de 2012, de nombreuses discussions ont eu lieu au niveau des États et des institutions internationales pour trouver des solutions pour la Libye. L'organisation des premières élections démocratiques libres en 2012 sont le symbole de la déconnexion de la communauté internationale qui n'a pas conscience des priorités du terrain. En effet, c'est une grosse erreur d'avoir poussé à ce processus dans un pays qui n'a jamais connu la culture démocratique des partis politiques, qui n'a jamais eu le temps de se préparer à cette dialectique. En 2015, le Comité européen des Régions opte pour une nouvelle vision qui s'appuie sur l'échelon local pour contribuer à la reconstruction du pays. C'est ainsi que l'Initiative



de Nicosie est lancée, un projet de coopération entre des villes ou régions européennes et des villes libyennes, afin de partager des compétences pour soutenir les municipalités libyennes dans la fourniture des services essentiels. Depuis, cette initiative a permis de donner en partie les capacités aux maires, aux fonctionnaires, aux administrations publiques d'accompagner petit à petit un pays complètement échoué à garder son unité d'esprit.

Conclusions : « Perspectives, ambitions et innovations de l'action diplomatique des collectivités territoriales face aux nouveaux défis globaux »

Regards d'observateurs :

- **Mme Sina Schlimmer, Responsable de programme à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)**

4 points majeurs à retenir :

- La diplomatie des villes reflète l'aspect multi-acteurs de l'action publique : les politiques publiques ne sont plus uniquement pensées, fabriquées et mises en œuvre par l'État central, mais par une multitude d'acteurs publics et non publics décentralisés, par la société civile, le secteur privé et cela à toutes les échelles ;
- Les actions concrètes de la diplomatie des villes en phase de crise, a des impacts de long terme et n'ont pas uniquement un caractère ponctuel, cela reflète la territorialisation des politiques publiques et la capacité des acteurs locaux décentralisés et territoriaux à produire de l'action publique et non pas seulement à la mettre en œuvre ;
- Les acteurs décentralisés locaux ont démontré leurs capacités de réactivité, rapidité, trouvant des solutions adaptées aux besoins des citoyens. Il s'agit d'une action publique humaine et cela dans plusieurs secteurs publics clés (santé, environnement, climat, sécurité, promotion de la paix, redéfinition des valeurs clés comme droit de l'homme et démocratie). « Alors que le monde se retrouve dans une crise démocratique et de représentativité, les villes sont des actrices leviers de la reconstruction des valeurs démocratiques adaptées. » ;
- Les contribution des CT à l'action internationale est indéniable, mais cependant les présentations de la journée reflètent que le débat de la diplomatie des villes repose sur celui de la relation entre les acteurs de la diplomatie classique et des territoires. Ce rôle des villes dans la diplomatie n'est pas encore institutionnalisé et ce flou est d'autant plus prégnant que les situations administratives et politiques, le niveau de décentralisation et le pouvoir des acteurs décentralisés et locaux diffère d'un pays à l'autre. Chercheurs et professionnels sont donc encore aujourd'hui à la recherche d'une définition et de la reconnaissance de la place des CT dans l'écosystème diplomatique, et dans celui de la coopération internationale.

Pistes et perspectives :

- La nécessité d'approfondir la coopération entre les villes et territoires au sein d'un même territoire mais également à l'international ;
- Les territoires et villes intermédiaires manquent souvent de moyens financiers, de ressources techniques et humaines pour faire face à leur développement, car tout est concentré dans les grandes villes : des collaborations, le partage et le transfert de connaissances, la collaboration technique sont cruciaux ;
- La croissance urbaine dans les territoires intermédiaires nécessite une réflexion sur la gouvernance, les institutions qui les administrent, les acteurs qui les représentent ;



- L'importance de percevoir la diplomatie des villes comme reflet, comme passerelle des relations géopolitiques entre les États.
 - **M. Lorenzo Kihlgren Grandi, Directeur de City Diplomacy Lab, Columbia Global Centers | Paris**

Cette journée d'échanges fait émerger deux visions qui s'opposent quant à la diplomatie des territoires : d'un côté une vision romantique du rapport des CT à l'international (une diplomatie humaine, efficace, pragmatique, basée sur des valeurs, qui apporte des solutions qui vont efficacement changer la qualité de la vie et la durabilité d'un territoire) ; de l'autre côté la prégnance des crises et un retour fort de la géopolitique, qui fait questionner sur l'efficacité de l'action des villes, qui semblent être mises à l'écart de la diplomatie internationale. Cette opposition est paradoxale, car cela correspond à deux volets de la même dynamique : comment le mondial se manifeste localement (notamment à travers les crises), mais aussi la réponse locale sur l'échelle mondiale (comment les villes sont des actrices de solutions).

Aujourd'hui deux pistes de réflexion sont à pousser pour affirmer davantage l'AICT : le multilatéral et le multiniveaux, c'est-à-dire le soutien des institutions étatiques aux CT et à leurs actions, mais également la contribution des CT à la stratégie internationale des États. Néanmoins, une difficulté majeure demeure : les difficultés de coopérer avec des CT d'un État centralisé ou non démocratique, car dans ce cas il n'existe pas de relation partenariale car c'est l'État qui capte toutes les ressources ou oriente toutes les décisions. Les villes et CT sont donc équipées ou s'équipent de volets plaidoyer pour montrer leur opposition sur certains sujets vis-à-vis du gouvernement étatique.

- **M. Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole**

« Le temps de la ville est résolument venu pour contribuer aux quatre défis du siècle : promouvoir la valeur démocratique, contribuer à la paix, faire face au défi écologique, défendre la dignité humaine ». Ainsi l'engagement des villes et des territoires doit évoluer en termes de moyens, réseau, et en termes d'approche. L'AICT ne doit plus seulement se reposer sur l'engagement de maires ou d'élus, mais s'appuyer sur l'ensemble de la société civile qui a construit depuis longtemps un rapport à la mondialisation. Les CT doivent tirer parti de ces liens qui existent déjà entre communautés et territoires à l'international pour les développer et les faire fructifier. Ainsi la ville de Montpellier possède une longue tradition partenariale à l'international impulsée par des mouvements citoyens. Un des premiers jumelages de la ville avec la ville allemande de Heidelberg a été impulsé par un groupe de jeunes en 1950 dans une volonté de paix. De même, la ville pour les actions menées en faveur des populations ukrainiennes et libanaises face aux crises qu'elles traversaient.



*Avec le soutien de Cités et
Gouvernement Locaux Unis CGLU*



**Co-funded by
the European Union**

*Cette publication a été cofinancée par
l'Union européenne. Son contenu relève de
la seule responsabilité de Cités Unies
France et ne reflète pas nécessairement les
points de vue de l'Union européenne.*

